

06/07/10

## Pêche de loisir en mer. De nouvelles règles du jeu

Après des mois de négociation, c'est un texte important qui va être signé demain à Paris par Jean-Louis Borloo, ministre du Développement durable, Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, et la **Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF)**, la **Fédération des pêcheurs** en mer, le Comité national des **pêches**, les **pêcheurs** sous-marins, les élus du littoral: la charte de la mer «pour une **pêche** maritime de loisir éco-responsable» qui va cadrer l'évolution de la pêche en mer de loisir pour les années à venir. L'objectif: protéger et optimiser la gestion de la ressource. Les pêcheurs plaisanciers ne voulaient pas d'un permis de pêche en mer et ont réussi à démontrer son «inefficacité et sa dangerosité». Un consensus a finalement été trouvé sur plusieurs points: - une déclaration gratuite et obligatoire impliquant une information systématique sur les règles et les bonnes pratiques à observer; - le marquage d'une nageoire pour les poissons les plus couramment pêchés de manière à en interdire la vente.

La **FNPPSF** espère que la mise en place de ces mesures se fera dans la concertation. Par ailleurs, trois points initiés par la **FNPPSF** ont été retenus: - le principe d'une période de repos biologique pour les espèces menacées ou très ciblées; - la lutte accrue contre le braconnage avec, entre autre, une augmentation significative des peines «plancher», une confiscation du bateau ou du véhicule en cas de récidive, la mise en place d'une convention contre la vente illicite de produits de la mer dans tous les départements littoraux. - le renforcement de l'information et de la sensibilisation sur le terrain. Le poids de la pêche de loisir est loin d'être négligeable puisque 50% de l'économie maritime résulte de l'activité du tourisme littoral en France. 2,45 millions de personnes âgées de 15 ans et plus ont pratiqué la pêche de loisir en mer en 2005, selon une estimation de l'Ifremer. La **FNPPSF** estime la manne financière du secteur à deux milliards d'euros par an.

## Évaluation du site

Site du quotidien régional breton Le Télégramme. Il met en ligne l'intégralité de ses éditions papier. Il offre également un certain nombre d'informations et de services pratiques.

Cible  
Grand Public

Dynamisme\* :112

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine